Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 056-215600503-20260619-19JUIN26_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CROIX-HELLEAN

Date de convocation : 12 juin 2026	Le dix-neuf juin deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de La Croix-Helléan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de La Croix-Helléan, sous la présidence de **Monsieur Thierry CHAMAILLARD, Maire.**
Membres : **En exercice : 15** **Présents : 12** **Votants : 15**	**Etaient présents : Mme BLANCHARD, M. BRIQUE, M. DE LA FOREST, M. DINEL, Mme FRAY, M. GOMMIER, Mme GUEGAN, M. LE BLANC, Mme LE TOQUIN, Mme MAROT, M. THOMAS.** **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir : Myriam LUCAS à Pierre-Yann BRIQUE, Peggy NICOLAS à Benoit LE BLANC et Fabien ADELYS à Thierry CHAMAILLARD** **Absent n'ayant pas donné de pouvoir : /** **Secrétaire de séance : Solenn LE TOQUIN**
Numéro : **19JUIN26_08**	

Objet : Acquisition d'un siège ergonomique pour le tracteur

Monsieur le Maire présente les devis reçus pour l'acquisition d'un siège ergonomique pour le tracteur, à savoir :

- **ETS LE NORMAND**, ZI de la Rochette BP 41 - 56120 JOSSELIN, pour un montant de **1.604,00 € HT** ;
- **SARL GARAGE PENARD**, La Belle Alouette 56120 LA CROIX-HELLEAN, pour un montant de **1.019,25 € HT** ;
- **SARL GARAGE PENARD**, La Belle Alouette 56120 LA CROIX-HELLEAN, pour un montant de **324,00 € HT** ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :
- de valider le devis de l'entreprise SARL GARAGE PENARD pour un montant de 324,00 € HT ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

Pour extrait conforme,
A La Croix-Helléan, le 22 juin 2026

Le Maire,
Thierry CHAMAILLARD